

L'ÉTUDE EN UN COUP D'OEIL

Etude sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises du périmètre d'OCAPIAT

(Juin 2025)

Le sujet du handicap est peu porté :

71 % des entreprises estiment que le handicap est « peu » ou « pas du tout » pris en compte en interne.

Une connaissance incomplète des dispositifs :

43 % connaissent bien la RQTH et l'OETH, mais 51 % ignorent les engagements de leur branche.

Un accès à l'emploi encore limité mais existant :

41 % des entreprises ont déjà recruté un travailleur handicapé ; 14 % ont eu recours à un alternant TH.

Le maintien en emploi est le principal enjeu :

70 % jugent le maintien difficile ; 88 % méconnaissent les aides disponibles ; 33 % ont mené des actions.

Les outils d'accompagnement sont peu mobilisés :

Peu de recours aux aides AGEFIPH, aux référents handicap ou aux partenariats (Cap emploi, ESAT...).

Des attentes fortes exprimées par les entreprises :

Accompagnement sur le maintien (59 %), aménagements (56 %), sensibilisation (surtout pour les >20 ETP).

L'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises du périmètre d'OCAPIAT